

# Ouagadougou 2050

Vivre le  
quotidien à  
l'échelle du  
grand territoire

Synthèse  
de l'atelier de  
Ouagadougou  
2019

les ateliers  
maîtrise d'œuvre urbaine

# les ateliers

maîtrise d'œuvre urbaine

Les Ateliers internationaux  
de maîtrise d'œuvre urbaine  
Le Verger, rue de la Gare  
95000 Cergy

[www.ateliers.org](http://www.ateliers.org)

ISBN 979-10-93009-15-5

Les Ateliers sont une association à but non lucratif créée en 1982 à l'initiative des urbanistes de la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise - France. Les Ateliers sont un réseau international de professionnels, d'universitaires et de décideurs en matière d'aménagement urbain. Centrée sur la pratique de la maîtrise d'œuvre urbaine, l'association organise des ateliers envisagés comme un lieu de conception et de créativité collective. En France ou dans d'autres pays, ces ateliers apportent aux maîtres d'ouvrage un regard international et des propositions illustrées sur la stratégie territoriale et les projets d'aménagement urbain. Ils sont aussi, par la confrontation des métiers et des cultures, un lieu de remise en question des apprentissages et d'échanges de haut niveau.

Cet atelier a été rendu possible grâce au travail exceptionnel de toute la Mairie de Ouagadougou, des bénévoles des Ateliers de Cergy et au soutien de nos partenaires de l'Agence Française de Développement et de l'Union Européenne que nous remercions ici chaleureusement. Nous remercions particulièrement, Monsieur Armand Pierre BEOUINDE, Maire de la commune de Ouagadougou, Monsieur Valentin BAYIRI, Conseiller Technique Principal du Maire, Monsieur Tanguy Denieul Directeur au Burkina Faso de l'Agence Française de Développement, Madame Emmanuelle SCHATZ de l'Agence Française de Développement, Andrea LEONE de l'Union Européenne et UrbaLyon (Agence d'Urbanisme de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise).

En mars 2019 s'est tenu l'atelier international de maîtrise d'ouvrage de Ouagadougou sur le thème : Ouagadougou 2050, Vivre le quotidien à l'échelle du grand territoire.

Cet atelier a été le fruit d'un travail amorcé en 2017, date à laquelle la Mairie de Ouagadougou a initié une démarche de réflexion collective pour construire une vision d'avenir et projeter Ouagadougou dans le grand territoire. Cette démarche a conduit notamment à organiser avec l'association les Ateliers internationaux de maîtrise d'œuvre urbaine de Cergy-Pontoise, un atelier international d'urbanisme à Ouagadougou.

18 professionnels de pays et de métiers différents ont ainsi été invités à œuvrer deux semaines durant, répartis en 3 équipes, pour formuler des propositions stratégiques et des projets pour le territoire ouagalais et plus spécifiquement le quartier de Tanghin. Ces professionnels ont été accompagnés par un comité local de partenaires fortement mobilisé sous l'égide du Maire au travers de différents moments d'échanges, de visite de terrain et de rencontres officielles. Les équipes ont aussi pu bénéficier de tables rondes invitant différents experts thématiques (habitat informel, milieu artistique et culturel local, agriculture urbaine, Tanghin). À l'issue de l'atelier, un jury composé de décideurs locaux et internationaux présidé par les autorités locales, s'est attelé à faire ressortir les meilleures propositions de chaque équipe.

Le présent cahier vous propose une synthèse du processus complet de l'Atelier. Les grands défis identifiés pour cette métropole ouagalaise sont rappelés dans une première partie, éclairant les multiples facettes du sujet posé aux équipes : Comment faire projet Ouaga à horizon 2050 et quel plan de rencontre entre l'échelle locale du quotidien, les énergies, initiatives et ingénierie populaires et l'échelle globale d'une métropole exponentielle aux multiples menaces ?

Une seconde partie s'emploie alors à exposer les lignes forces des propositions des équipes sous la forme de différentes ambitions stratégiques assorties de recommandations présentant quelques pistes opérationnelles.



# Ouagadougou 2050

## Vivre le quotidien à l'échelle du grand territoire

Le rôle des villes dans le développement est un fait indéniable, 80% du PIB mondial étant généré par les villes. L'urbanisation, si elle maîtrisée, est un puissant facteur de croissance durable, notamment par le renforcement de la productivité et des échanges. Toutefois, non contrôlée, elle se mue en facteur d'exclusion et d'inégalités socio-spatiales, générant ainsi des coûts sociaux de nature à remettre en cause les acquis urbains. L'anticipation et la planification urbaine sont alors les voies idoines pour tirer profit du développement urbain et éviter les travers d'une urbanisation non maîtrisée. C'est ainsi que, première initiative du genre à Ouagadougou, l'atelier international d'urbanisme organisé par la municipalité de Ouagadougou en association avec « Les Ateliers internationaux de maîtrise d'œuvre urbaine de Cergy » s'inscrit dans le cadre d'une réflexion globale sur la problématique du devenir de notre ville sur le thème « Ouaga 2050 : vivre ensemble à l'échelle du grand territoire ».

L'atelier s'est tenu à un moment où la capitale burkinabè est à la croisée des chemins, car confrontée à des défis majeurs, résumés par ces interrogations : d'une part, comment anticiper et accompagner l'expansion de Ouagadougou, sachant que sa dynamique spatiale n'est limitée par aucune contrainte physique ou naturelle et, d'autre part, comment prendre en compte les nombreux espaces d'habitat informels dans le développement de cette aire métropolitaine. En effet, Ouagadougou, ville macrocéphale abritant la moitié des citoyens burkinabè, est en proie à un croît démographique important auquel s'est greffée une dynamique spatiale non maîtrisée par les pouvoirs publics. En outre, les populations ont développé des stratégies informelles d'accès au foncier, entraînant le développement d'un habitat non planifié et l'étalement de l'agglomération. Si bien que le modèle de développement urbain en vigueur induit de nombreuses contraintes qui font de la planification urbaine une vraie gageure.

De fait, l'extension urbaine, la prolifération des espaces informels, l'accès au logement, la mobilité urbaine, la sécurité urbaine, la gestion de l'environnement avec la ceinture verte et le parc urbain bangr-weogo, la gestion des déchets, l'accès à l'eau potable, le développement économique..., sont des défis à relever dans la projection de Ouagadougou à l'horizon 2050. C'est la raison pour laquelle avec le conseil municipal, nous sommes engagés, à travers notre programme de mandat « Ouaga 2021, vivre ensemble, libres ensemble », à inscrire notre action dans le sens d'anticiper et doter Ouagadougou d'une politique métropolitaine, avec comme secteurs prioritaires la mobilité urbaine, la sécurité urbaine et l'environnement urbain. Notre ambition pour Ouagadougou étant d'instaurer une gouvernance par la planification afin de tirer profit du développement urbain.

L'atelier international d'urbanisme de Ouagadougou a pleinement rempli ses objectifs. Les recommandations issues des travaux nous engageant à nous les approprier et à veiller à leur mise en œuvre pour un développement harmonieux de notre ville.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont manifesté de l'intérêt pour cet atelier, les organisateurs et tous les participants : spécialistes de l'urbain, personnes ressources, politiques, membres du jury et l'équipe des Ateliers de Cergy. Je puis les rassurer de l'engagement de l'équipe municipale, que j'ai l'honneur de conduire, à ne ménager aucun effort, conformément à notre ambition pour Ouagadougou, pour une urbanisation apaisée et facteur de développement.



Vivre ensemble,  
Libres ensemble.

Je vous remercie.  
Armand BÉOUINDÉ - Maire de  
Ouagadougou



## 7 Les défis de la métropole ouagalaise

- 8 Une capitale sahélienne sous contrainte
- 8 Une gouvernance à consolider
- 8 Une difficile action publique
- 9 Trois échelles pour comprendre Ouaga 2050
- 11 Un plan de rencontre pour le territoire

## 13 Utopies Réalistes pour Ouaga 2050

- 14 Un parcours au fil de l'eau comme base de réflexion
- 20 Densifier!!
- 23 Gouvernances démultipliées
- 24 Une métropole accessible et poreuse

## 29 Jury /Apprentissages et enseignements de l'atelier





# Les défis de la métropole ouagalaise

## Une capitale sahélienne sous contrainte

Avec sa position stratégique au centre de l'Afrique de l'Ouest, Ouagadougou est le reflet de la diversité ethnique du pays. En effet, une soixantaine d'ethnies constituent le Burkina Faso, et avec son attractivité, la ville de Ouagadougou se caractérise par une population cosmopolite de près de 3 millions d'habitants. Cette attractivité s'observe depuis des décennies car la capitale a une croissance démographique exponentielle, ce qui engendre un étalement urbain spectaculaire. L'emprise urbaine de l'agglomération a triplé entre 1992 et 2002, la Ville de Ouagadougou dépassant ainsi ses limites administratives. Ces phénomènes provoquent un déséquilibre entre la croissance démographique, produisant de nouvelles superficies habitées, et l'offre de services et d'équipements qui devraient accompagner cet accroissement territorial. Ce développement où simultanément sont planifiés des territoires lotis d'un côté et de l'autre prolifèrent des territoires non-lotis, caractérise l'urbanité de la métropole Ouagalaise. Comment anticiper et accompagner le développement territorial de la métropole ouagalaise tout en prenant en compte que la ville n'ayant aucune barrière physique peut s'étendre de manière illimitée ?

L'environnement sahélien fait que la ville de Ouagadougou fait face à de nombreuses vulnérabilités. L'ambivalence de l'eau, accentuée par les effets du dérèglement climatique, entre l'absence d'eau lors des saisons sèches et l'abondance des inondations lors des saisons de pluies, constitue une vulnérabilité majeure du territoire. De plus à ces effets, l'accès à l'eau, les questions de potabilité/pollution et d'assainissement de l'eau sont omniprésentes pour les populations au quotidien. La vulnérabilité de l'environnement se situe également dans la question de la gestion des déchets, quand on sait qu'aujourd'hui seuls environ 50% des déchets sont collectés. Et comme pour de nombreuses métropoles, Ouagadougou devra se positionner par rapport à sa dépendance en énergie fossile avec notamment la dépendance aux transports individuels (pratique importante de la moto et augmentation de la voiture) qui pose d'importantes questions en terme de pollution et de transition et soulève la nécessité du développement des transports en commun, aujourd'hui portée par la ville. Comment faire de ces vulnérabilités, des forces vitales du territoire ?

## Une gouvernance à consolider

L'histoire du territoire révèle qu'en terme de gouvernance, la ville est rythmée entre tradition et modernité. Avec son statut de commune à « statut particulier », la ville est d'une part dirigée par un maire central élu par 12 maires d'arrondissement, et d'autre part la ville est marquée par la chefferie traditionnelle moaga, et parallèlement les chefs traditionnels de quartier ont des rôles de régulation sociale. Dans une démarche prospective,

le schéma Directeur d'Aménagement du Grand Ouaga (SDAGO) ou le Plan d'occupation des sols (POS, 2007) de Ouagadougou, élaboré avec l'appui de l'Agence d'Urbanisme de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise (UrbanLyon), proposent une gestion de l'espace métropolitain et urbain autour de « centralités urbaines secondaires ». Une stratégie qui s'appuie sur des dynamiques socio-économiques existantes, des centralités vécues comme l'exemple des marchés de quartiers. La centralité secondaire de Tanghin a été le territoire pilote choisi pour sa situation particulière croisant les différentes problématiques de la ville. A proximité des barrages et de la Ceinture verte, on y retrouve des espaces lotis et d'autres non-lotis, le quartier se définit également par une forte présence d'activités de subsistances. Il semblerait que les tendances planificatrices changent. On s'appuie davantage, à un « déjà-là », un potentiel territorial existant. A Ouagadougou, le foisonnement d'activités, le plus souvent dans le secteur informel, s'installant dans des interstices urbains forment un maillage d'espaces fertiles à l'échelle de la ville. Comment prendre en compte cette ingéniosité et créativité des espaces publics de la capitale ?

L'appropriation des écosystèmes naturels de la ville constitue aussi un déjà-la dormant qui demande d'être activé. Ainsi les trois barrages intra-urbains, les réseaux de zones marécageuses, la forêt de Bangr Weogo, la ceinture verte, et la multitudes de jardins d'agrément ou potagers (informels ou formels) parsemés dans le tissu urbain, sont des ressources à fort potentiel d'activation de la métropole soutenable en devenir.

## Une difficile action publique

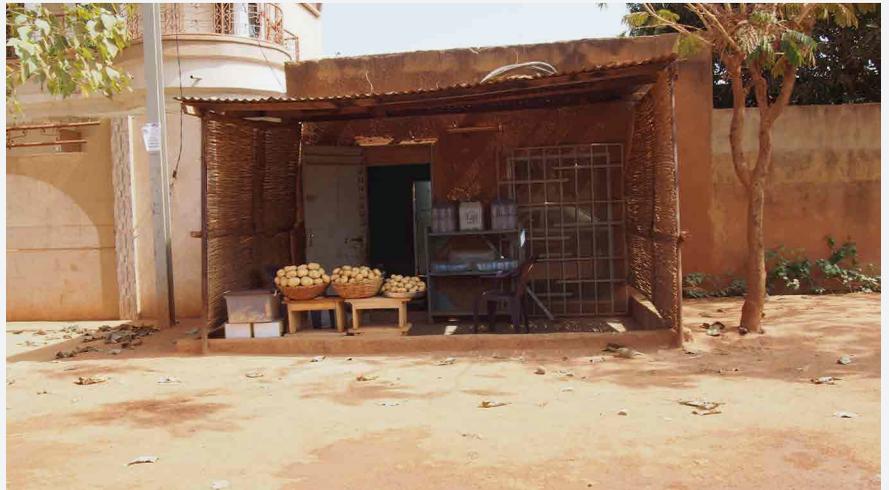
La complexité de Ouagadougou et des aménagements futurs afin d'accompagner la métropolisation du territoire révèle des difficultés. En effet, la constitution d'une métropole pose les questions de gouvernance entre les différents acteurs qui opèrent à des échelles d'intervention variées. De la ville à la région, en passant par le Grand Ouaga, la co-production et la co-intervention entre les différentes structures publiques (notamment entre les différents ministères et les collectivités territoriales concernés) deviennent une nécessité fondamentale. Pour ce faire, la réactualisation des documents d'urbanisme à partir de ces phénomènes émergents devient une priorité. Ainsi il s'agit de se détacher d'une logique de projet de régulation et de réparation mais d'être d'avantage dans des projections planificatrices à long terme, sans pour autant s'abstraire des besoins immédiats.

## Trois échelles pour comprendre Ouaga 2050



Des espaces ouverts : réparation ou démontage automobile, maquis en plein air, terrain de sport, artisans (soudeur, menuisier, tailleur) ...

Source : Ateliers, 2019



Dans les 6 m de la consommation de proximité : épicerie, vente de légumes, moulin, alocos grillés, etc.

Source : Ateliers, 2019

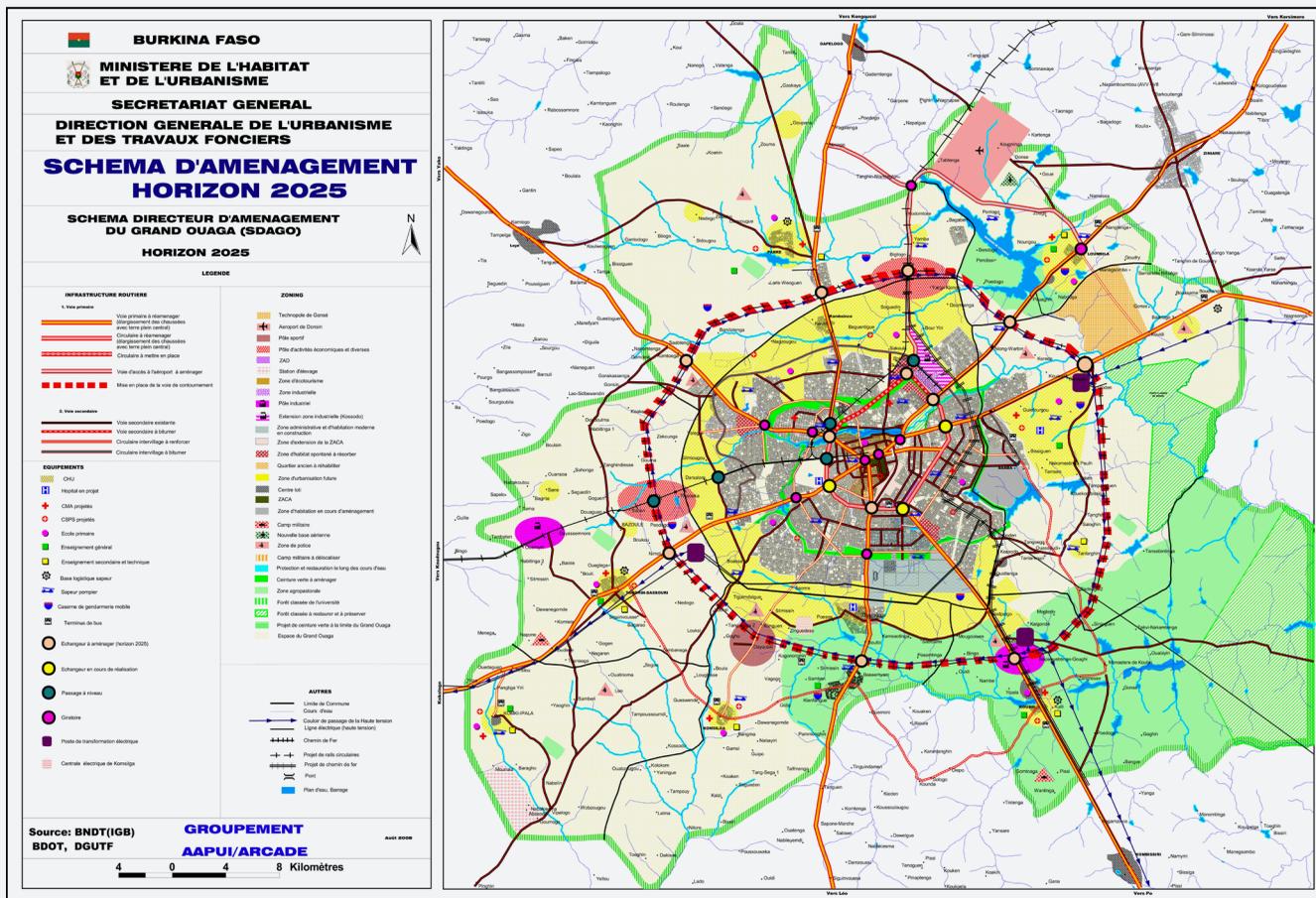


Aux abords du goudron : commerces, maquis en dur, poulet à emporter, téléphonie, habillement, informatique, etc.

Source : Ateliers, 2019

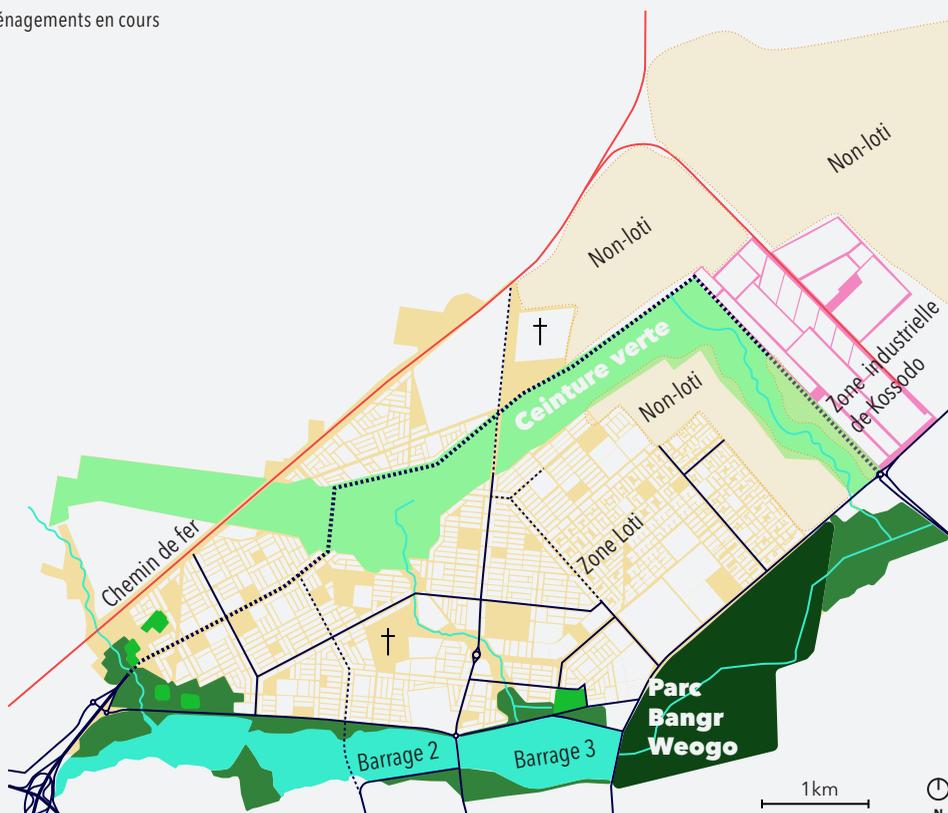
Le Schéma d'Aménagement du Grand Ouaga (SDAGO) identifie Tanghin comme une polarité dont le développement est stratégique.

Source : SDAGO, avril 2010



Le quartier de Tanghin et ses aménagements en cours

Source : Ateliers, 2019



## Un plan de rencontre pour le territoire

La vision proposée, par les participants de l'ateliers, a comme point de départ d'interroger les multiples dimensions du territoire Ouagalais - afin de révéler la complexité - cheminant progressivement à des réponses proches des réalités locales. Les propositions

*« Rêver ça fait du bien »*

*« On veut une trajectoire ambitieuse et du coup, oui, ça se pose à 30 ans »*

suggèrent une attitude de « rupture », de résilience face à des données effrayante ou d'urgence ( notamment sur la question de l'eau). Ainsi, concevoir dans l'urgence une pérennité, pour cela penser l'écologie demande de revenir à des échelles géographiques d'importance (bassin versant) et à avoir une vision prospective à grande échelle, dépassant même le quotidien et réalité de la ville de Ouaga. L'atelier a été

un plan de rencontres d'idées, d'expériences et de démarches. Diverses attitudes ont été explorées, cela a permis de faire des propositions qui d'une part se basent sur des fondamentaux, ces fondamentaux sont des éléments constituant de l'environnement, l'eau, la végétation, l'homme ... Et d'autre part n'hésitant pas à s'ancrer sur des potentiels, partir du meilleur du territoire, pour projeter des histoires, des propositions et stratégies, et nous faire rêver. A partir du récit, l'histoire de Poko (Equipe 1) on projette des stratégies à long terme pour la capitale tout en rendant l'approche plus humaine et sensible. L'approche conceptuelle (Equipe 2), avec l'idée d'un territoire analogue à un système fractal, permet ainsi de décliner des actions concrètes à l'échelle locale produisant le dynamisme d'une métropole polycentrique. Et l'approche écosystémique (Equipe 3) propose que chaque élément ou action ait une incidence sur les autres éléments - comme un organisme vivant. L'ensemble des propositions et stratégies ont un but commun, préserver l'environnement vital de Ouagadougou à partir de diverses histoires et alliances permettant de projeter Ouaga 2050.





# Utopies Réalistes pour Ouaga 2050

Par définition, l'utopie se base dans un premier temps sur des phénomènes et des enjeux bien réels, puis dans un second temps il s'agit d'imaginer et de projeter un avenir meilleur, positif, voire rêver le territoire. Les utopies réalistes que nous proposons s'ancrent dans cette attitude : « projeter un avenir positif » tout en prenant en compte les moyens et les capacités réels du territoire pour les concrétiser.

# Un parcours au fil de l'eau comme base de réflexion

## L'infrastructure verte comme support d'investissements

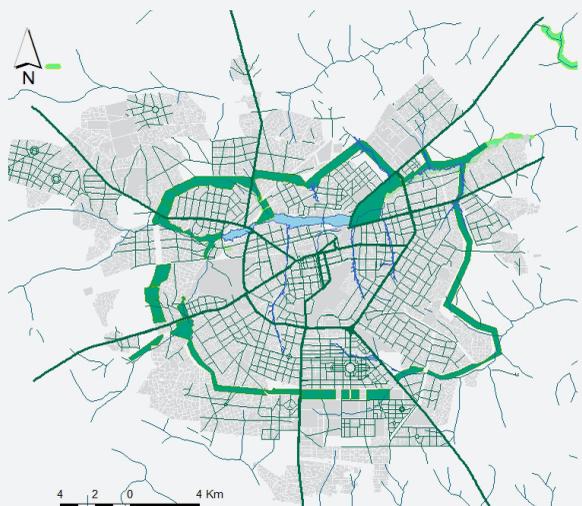
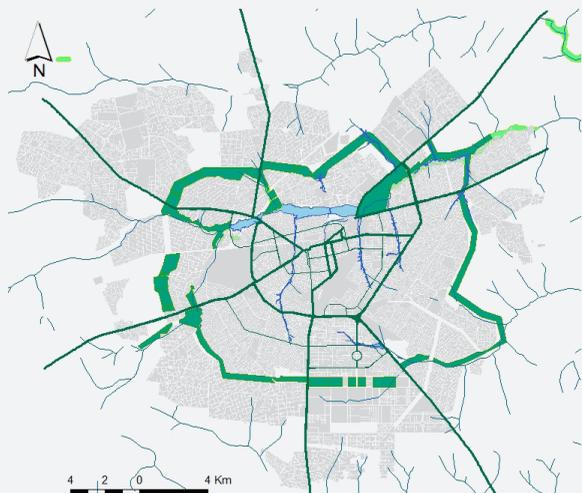
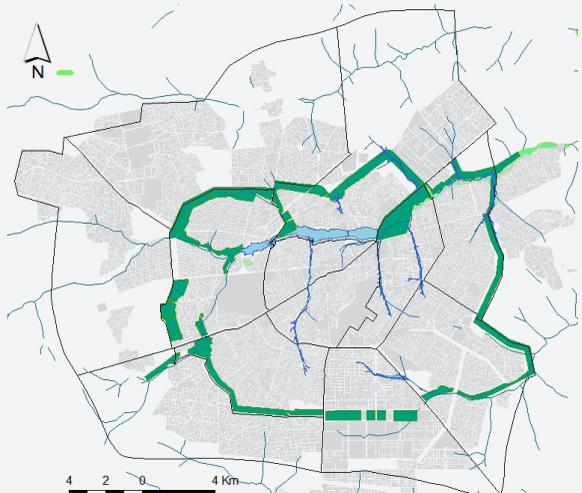
L'approche permet de projeter une infrastructure verte à l'image d'un maillage viaire de la métropole. Une trame qui pourrait accompagner les habitants à développer des activités en lien avec des espaces végétalisés, l'infrastructure verte serait pleinement vécue comme un support de multi-usages : jardins potagers, parcs urbains, des lieux ombragés où des fêtes de quartier peuvent s'animer, des maquis, des pratiques sportives...

1 ← Une infrastructure «verte» active un réseau d'espaces naturels de qualité paysagère et crée ainsi un maillage d'ambiances diversifiées et ombragées. Cette approche d'une trame verte avec comme support la trame bleu (l'eau), a pour objectif d'impliquer et d'intégrer d'avantage les espaces ouverts et arborés de la ville dans les schémas de développement urbain. Par cette infrastructure, il faut entendre la volonté de lui conférer un haut niveau de priorité et d'investissement nécessaire afin d'y développer et encourager l'installation d'usages multiples. Parmi ces usages on peut compter :

- › Activer de nouveaux écosystèmes fertiles pour une métropole durable
- › Retisser le lien avec l'eau à différentes échelles : de la goutte d'eau au barrage
- › Créer des corridors écologiques dans l'espace urbain : de la cour arborée à la ville verte

1 / Gestion intégrée des ressources en eau : GIRE

Source : Equipe "Le bracelet de Poko"



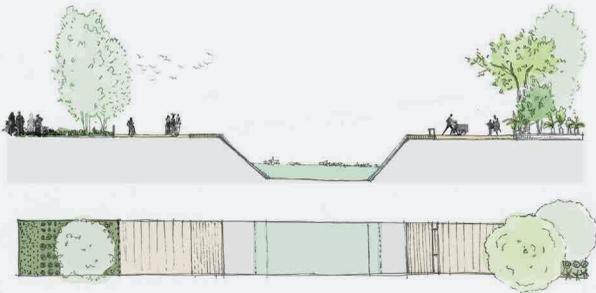
## Activer de nouveaux écosystèmes fertiles pour une métropole durable

L'infrastructure verte proposée ici vient constituer un support productif pour de l'agriculture et de l'élevage, renforçant ainsi une proximité alimentaire propice à la subsistance et à la création d'emplois. Il s'agit de d'articuler l'infrastructure verte et les espaces clés de l'agriculture en favorisant des activités agricoles sur les espaces non-constructibles (sur la ceinture verte, à proximité des ressources d'eau ou création de forages sur la ceinture verte) et en favorisant les connexions entre lieux de productions (maraîchages), lieux de fournitures d'intrants (élevages), et espaces de commerces (marchés et filières de distribution).

Sur le quartier de Tanghin, il pourrait être créé → 2  
une voie verte pour piétons, vélos et charrettes → 3  
traversant le quartier le long d'un ruisseau temporaire. Cette voie reliera plusieurs lieux d'intensité (d'activité) : ceinture verte - barrage - centre ville ; le Centre de Traitement et de Valorisation des déchets (CTVD), le marché au bétail relocalisé (source de compost et de fumure), les sites maraîchers et le marché de Tanghin.

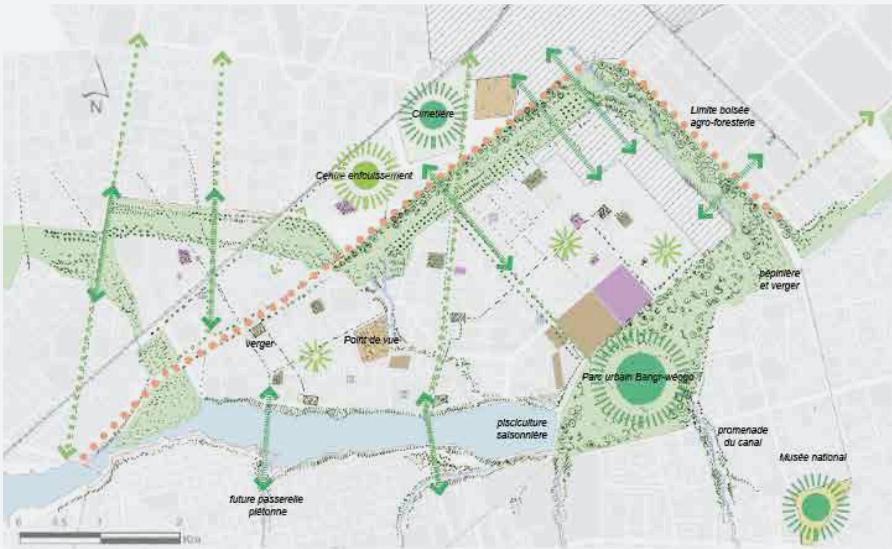
Ces nouveaux écosystèmes fertiles seront aussi un support d'éducation : connaissances botaniques (pharmacopées, cosmétiques, médicinales, sacrés, etc.) alors que l'étude des systèmes naturels et paysagers permet une appropriation et la préservation de patrimoine paysager et culturel. Moyens de mise en œuvre :

- › Contrat de mise à disposition de terres avec des associations de producteurs maraîchers – avec interdiction d'utiliser des intrants chimiques
- › Taxe pour les personnes ayant une activité sur la ceinture verte pour en financer l'entretien mais aussi son développement.
- › Organisation du réseau d'acteurs



## 2 / Tanghin, pour la création d'un éco quartier résilient et créatif

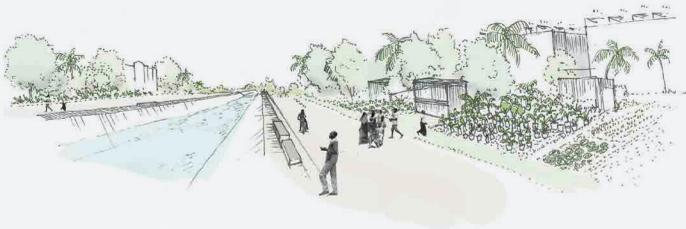
Source : Equipe "Le bracelet de Poko"



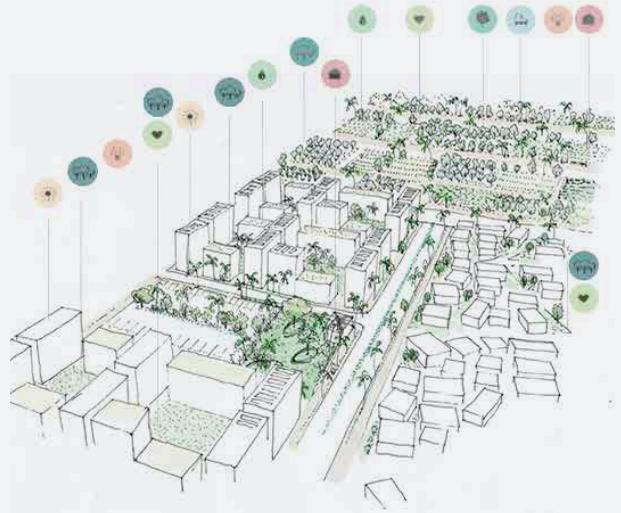
-  Lieux d'intérêt à revaloriser
-  Lieux d'intérêt à créer
-  Espaces à activer
-  Projet voirie
-  Porosité/perméabilités
-  Liaisons douces

## 3 / Pour un cadre de vie convivial

Source : Equipe "Le bracelet de Poko"



Aménagement du canal de Dassagho: Création d'une promenade productive et sportive



### Légende

-  Parcours sportif
-  Kiosque
-  Borne numérique pédagogique
-  Quartiers pilotes et toitures énergétiques
-  Vergers
-  Pépinière
-  Maraîchage
-  Jardins médicinaux



Centre d'enfouissement de Kossodo: Passer d'un usage utilitaire à un usage récréatif



Musée National, Zone 1: Valoriser un patrimoine botanique et historique

## De la goutte d'eau au barrage, retisser le lien avec l'eau

La question de l'eau ne se considère inévitablement qu'à la grande échelle, celle du réseau hydrologique et du bassin versant. L'ambivalence de la question de l'eau à Ouaga (sécheresses, inondations) invite assez immédiatement à la notion de tamponnement. Il s'agit d'augmenter la capacité à capter l'eau de pluie, à maintenir les fonctions et valeurs des zones humides, à recharger la nappe souterraine et à réduire la vitesse d'écoulement des eaux pluviales. Plusieurs leviers opérationnels sont ici imaginés :

- › désensabler les 3 barrages pour leur redonner leur capacité
- › projeter d'autres barrages (dont le barrage de Bagre)
- › études pour définir capacités et l'acceptabilité d'une exploitation des nappes aquifères
- › promouvoir des sociétés de récupération et de distribution des eaux
- › développer des capteurs d'eau de pluie à différentes échelles :
  - 4 ← - A l'échelle des ménages: stockage dans des impluviums souterrains (qui pourront servir aux usages de lessive, arrosage et nettoyage)
  - 5 ← - A l'échelle des quartiers: zones de dépression pour des impluviums à ciel ouvert - oasis urbain qui sont des espaces multifonctionnels ... aménagements paysagers aux abords des canaux, micro-barrages créant des zones de tamponnement permettant une maîtrise des écoulements et irriguant des espaces verts conçus comme des espaces de phytoépuration.

Un certain nombre d'infrastructures qui peuvent contribuer à ces objectifs existent. Elles sont néanmoins souvent déficientes en raison d'une charge en matière solide qui ne leur permet pas d'assurer leur fonction.

Dès lors, il faut travailler à réduire la charge de matières solides dans l'eau :

- › A l'échelle des ménages ou de la parcelle: avec une systématisation de la collecte et la mise en place du tri, couplée à des actions de sensibilisation au niveau des ménages.
- › A l'échelle des quartiers: avec la pose de filets sur les drains et valorisation des centre de pré-collecte. Un système de gestion d'échelle locale est à définir pour l'entretien des filets et le curage des canaux
- › A l'échelle du centre de traitement et de valorisation des déchets (CTVD): en augmentant la rentabilité du site par méthanisation et incinération - production du biogaz et de l'énergie; bus passant du gasoil au biogaz produit par la CTVD, pouvant bénéficier de fond de financement d'industries oeuvrant pour le développement.

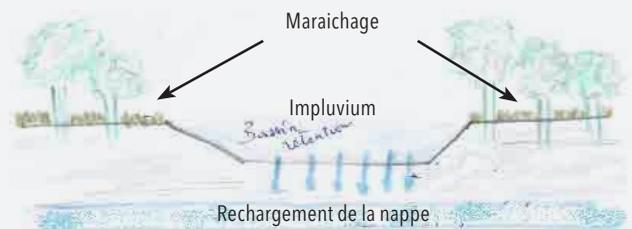
### 4 / Impluvium souterrain à l'échelle du ménage

Source :Equipe «PARCOURS à l'ombre, au fil de l'eau »



### 5 / Impluvium à ciel ouvert

Source :Equipe «PARCOURS à l'ombre, au fil de l'eau »



Saison des pluies



Saison sèche

### 6 / Exemple d'implantation d'impluvium à ciel ouvert et de filets HR1000 à Tanghin

Source :Equipe «PARCOURS à l'ombre, au fil de l'eau »



## Créer des corridors écologiques dans l'espace urbain: de la cour arborée à la ville verte

7 ← Afin de répondre aux enjeux climatiques (hausse de températures, pollution, avancée du désert, vents asséchants, microclimats urbains), qui se manifesteront dans la sous-région de Ouagadougou, il s'agit de susciter la mise en place d'espaces ombragés et humides à différentes échelles: dans la cour privative (arbre/ ombre); dans les quartiers (espaces de convivialité de loisirs et de rencontre); dans la rue (arbres et maraîchers créent des microclimats pour circuler); sur la ceinture verte (rempart chaleur et poussière, espaces boisés, de loisirs et des productions agricoles). Une vie en proximité est ainsi encouragée par des espaces verts publics supports d'une diversité d'activités (espace ludiques, éducatifs, sportifs et maraîchage).

Un appareil réglementaire coercitif et incitatif doit vraisemblablement être tissé autour de ces perspectives. Dès lors l'infrastructure verte s'imposant (par différents leviers) à tout aménagement, serait apte à :

- › Contenir l'étalement urbain et polariser le développement urbain
  - la ceinture verte est renforcée dans sa capacité à servir de limite à l'expansion de la ville de Ouaga
  - les zones inondables ne sont plus habitables,
  - les déguerpissements inhérents aux contraintes précédentes sont assumés
  - la définition de continuums verts et bleus (ceinture verte, seconde ceinture verte à l'échelle du grand ouaga, généralisation dans l'espace urbain (échelle du bâti, de la parcelle) s'impose à tout projet urbain.
- › Venir constituer une armature propice à accueillir les mobilités actives qui y trouveront un maillage alternatif au réseau viaire existant.

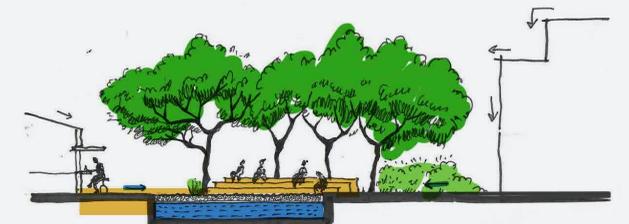
7 / De la cour arborée à la ville verte, des corridors écologiques dans l'espace urbain

source : Equipe «PARCOURS à l'ombre, au fil de l'eau »

**Dans la cour**, l'arbre a une place centrale (ombre, convivialité)



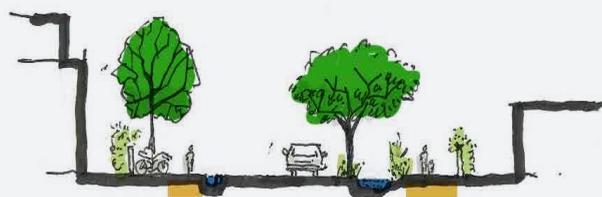
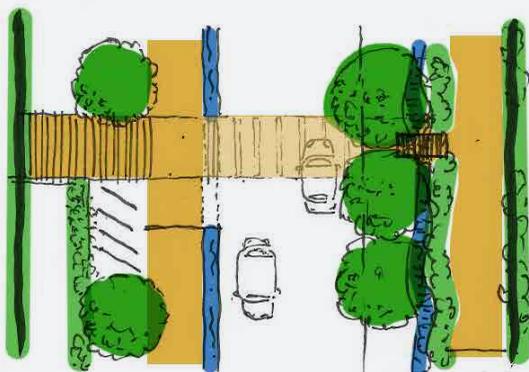
**Dans les quartiers**, les espaces ombragés sont des espaces de convivialité, de loisirs et de rencontre entre les habitants



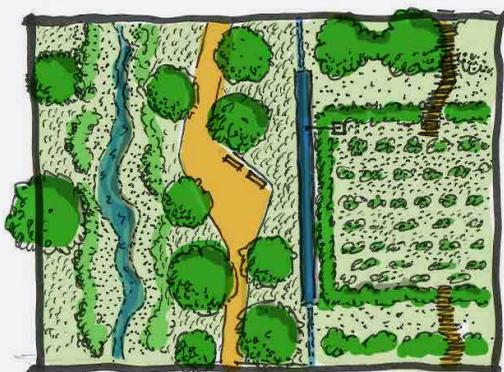
Pour faciliter sa mise en place, il s'agit d'accompagner l'infrastructure «verte» par un outillage (fiscal, réglementaire et opérationnel) adapté :

- › Une politique foncière est mise en place permettant de capter les plus-values foncières autour du maillage vert et de la qualité urbaine qu'ils procurent (Perspective globale de bien-être des habitats et meilleur santé)
- › Les outils de planification (SDAGO, POS) deviennent davantage partenariaux et contraignants. Révisés en prenant en compte la trame verte et bleue comme base de réflexion, ils portent désormais une dimension de projet (commun et fédérateur) et servent de base à un développement urbain intégré (social, écologique, économique)
- › Les normes environnementales sont appliquées

**Dans la rue**, les arbres et le maraîchage créent des micro-climats et permettent de circuler à l'ombre



**La ceinture verte** est un rempart à la chaleur, la poussière, mais aussi aux nuisances de la zone industrielle pour le quartier de Tanghin. Elle abrite des espaces boisés, des espaces de loisirs et des productions agricoles



# Densifier!

«Enjeu de la promotion privée autour de Ouaga»

«le non-loti est une solution à la problématique du logement»

Alors que l'accès au logement reste une problématique forte à Ouaga, la ville s'étale avec une vitesse aussi vertigineuse que la croissance démographique de sa population. Que ce soit à l'aune de programmes immobiliers privés (ex : 80 000 hab. dans la ville nouvelle de Yenenga) ou d'une auto-promotion désorganisée (le non-loti), Ouaga grandit, phagocyte ses voisines, devient de fait un «Grand Ouaga» tandis

que cet échelon administratif est encore en gestation, les logiques spéculatives y prévalent et la capacité des pouvoirs publics à organiser et structurer cette expansion urbaine demeure insuffisante.

«On a toujours été sur de la régulation et non dans la planification»

Penser Ouaga à horizon 2050 appelle donc à une action coordonnée en faveur d'une ville dont la densité, aujourd'hui très faible, doit pouvoir augmenter en même temps que les corollaires attendus : limiter l'étalement urbain, faciliter l'accès au logement, structurer l'ensemble de l'offre au public, in fine accroître la qualité urbaine. Plusieurs axes sont ici proposés :

«À horizon 2050, si on veut pouvoir loger 10 millions d'habitant, densifier est une obligation»

- › De la cour familiale aux espaces partagés, repenser par la densification pour un équilibre urbain
- › Saisir l'opportunité des dents creuses et des pièces urbaines mutables
- › Pour une action sur le non loti

## De la cour familiale aux espaces partagés, repenser par la densification pour un équilibre urbain

Le parti-pris est ici de parvenir à intégrer l'extension horizontale de la ville de Ouagadougou, ainsi de développer une mixité alternant une variété de densité. Pour parvenir à ce nouveau paradigme, l'accès au foncier à densifier est un prérequis. Il s'agit en parallèle d'inciter et de valoriser un schéma de densification qui doit pouvoir jouer sur les nombreux leviers sous-tendus par cette question de la densification : travail sur les formes urbaines, aspects économiques et opérationnels pour les aménageurs et promoteurs, facteurs humains (densité vécue, questions d'intimité dans la parcelle privative). Trois étapes sont proposées :

→ 8  
→ 9  
→ 10  
→ 11

- › Accès au foncier : recensement des parcelles non mise en valeur, travail avec les attributaires (incitatif / négociations ou coercitif / saisie des parcelles non valorisées)
- › Valorisation du foncier obtenu :
  - redéfinir la trame avec des lots de 150m<sup>2</sup> et route de 8m
  - reconnecter aux infrastructures et équipements de proximité
  - assurer un traitement qualitatif des « espaces communs » : verdure, accès piétons, accès mobilité réduite, trottoirs, parking de motos, vélos...), une sécurité, une attention portée aux espaces semi-ouverts (terrasses, balcons...), des espaces végétalisées
- › Construire et/ou attribuer à des bénéficiaires en assurant (cahier des charges de cession):
  - Une mixité des formes et d'usages : varier les typologies et les fonctions.
  - une densification de l'habitat permettant la réduction du coût des infrastructures, une rentabilisation des transports en commun et commodités urbaines
  - La captation de la plus-value foncière

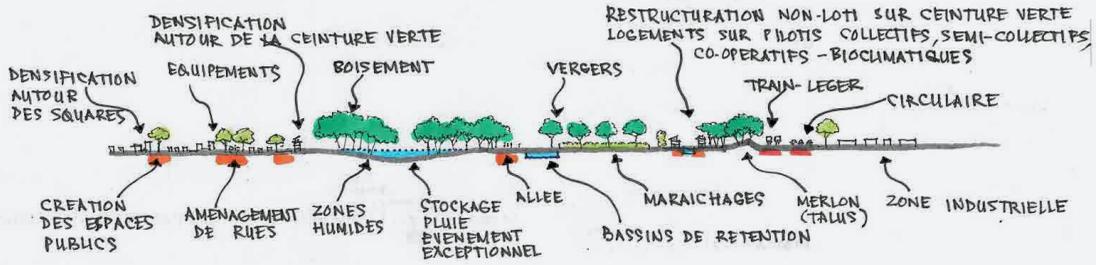
8 / Aujourd'hui : ceinture verte peu arborée grignotée par des logements

source :Equipe «PARCOURS à l'ombre, au fil de l'eau»



9 / À l'horizon 2050 : logements collectifs adaptés, au milieu d'espaces boisés

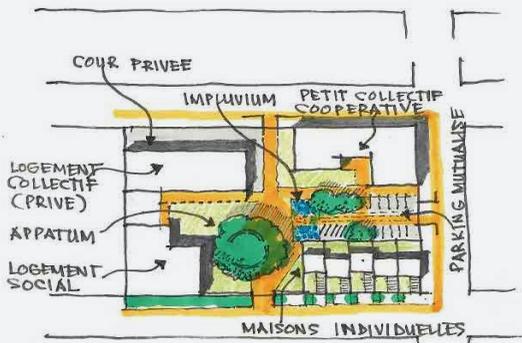
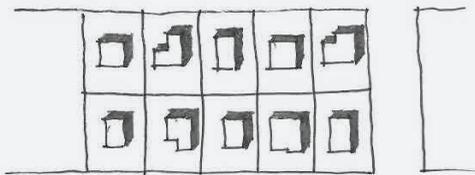
source :Equipe «PARCOURS à l'ombre, au fil de l'eau»



10 / Transition du lotissement horizontal vers des formes urbaines plus compactes

source :Equipe «PARCOURS à l'ombre, au fil de l'eau»

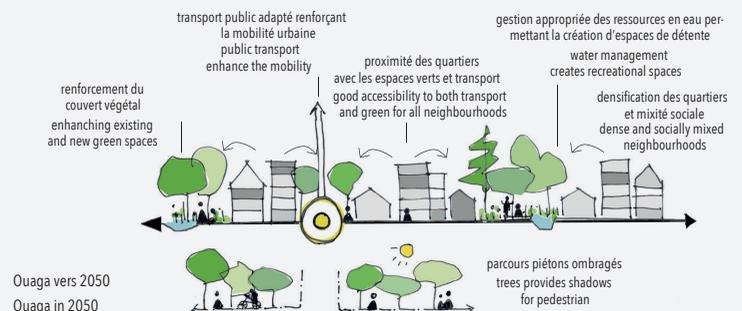
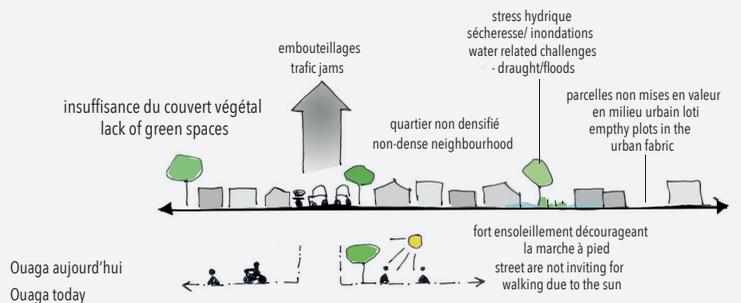
LOT DE 2500m<sup>2</sup>  
 8 PARCELLES — ENVIRON 60 PERSONNES  
 DENSITE ≈ 240 PERSONNES/Ha  
 LOGIQUE DE PARCELLISATION:  
 → MONO-TYPOLOGIE  
 → ABSENCE D'ESPACES COMMUNS  
 → ABSENCE DE REPERES  
 → FAIBLE DENSITE

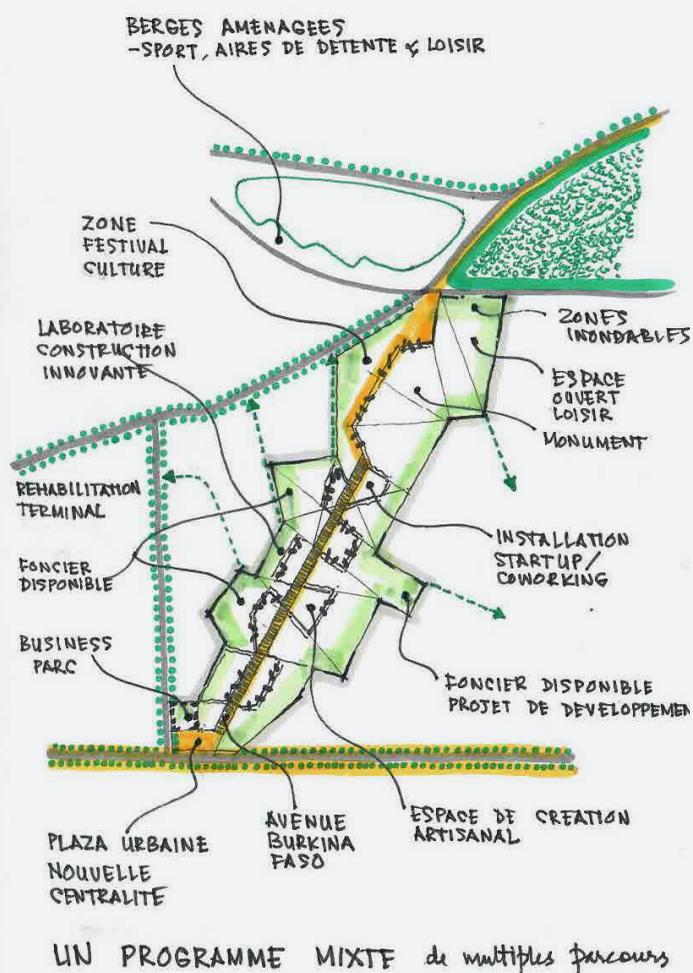


MACRO LOT DE 2500m<sup>2</sup>  
 R+3 MAX.  
 DENSITE ≈ 1000 PERSONNES/Ha  
 PROJET ADAPTE AU CONTEXTE:  
 → DIVERSITE ARCHITECTURALE  
 → ESPACES PARTAGES DE QUALITE  
 → MEILLEURE GESTION D'EAU PLUVIALE  
 → PARKING MUTUALISE  
 → FORMES COMPACTES, DENSITE ELEVEE

11 / Pour un écosystème urbain construit autour de la nature en ville, la gestion raisonné de l'eau, les mobilité douce et la densification.

source :Equipe «Ouagalliance»





## Saisir l'opportunité des dents creuses et des pièces urbaines mutables

Outre cette action d'une densification à l'échelle de la parcelle, la ville de Ouagadougou compte plusieurs grandes emprises foncières mutables, autant d'opportunités à saisir pour des projets stratégiques ambitieux à même de renforcer l'aura de la capitale. A ce titre, l'atelier a identifié l'emprise de l'actuel aéroport appelé à être transféré, les grandes emprises réservées par les camps militaires ou encore l'emprise valorisable du musée de la culture. Pensés de manière concertée entre les échelons nationaux et locaux, les projets urbains qui pourraient naître sur ces emplacements seront autant de vitrines du développement urbain intégré ici défendu. → 12

### Pour une action sur le non loti

Il faut souligner ici que derrière ce vocable unique de « non-loti » ou « quartier d'habitat informel », les réalités sont nombreuses. Dès lors, l'action sur ce « non-loti » appelle à une appréciation au cas par cas, secteur par secteur de la situation (urbaine, sociale, technique, etc.). A partir de cet état des lieux, un arbitrage doit vraisemblablement être pris, orientant chaque îlot vers :

*« On ne peut pas valoriser toutes ces habitations spontanées à but lucratif »*

- › un déguerpissement : accompagner les occupants vers un logement / accession sociale / locatif social en fonction des ressources du ménage suivi d'une refonte du site libéré à l'aune d'un projet urbain
- › une légitimation : sécuriser les occupations, travail d'accompagnement aux occupants pour organiser le quartier et lui apporter les services de base : eau, électricité, amélioration des voiries de circulation et renforcement des espaces publics. Ce travail de rénovation urbaine doit ainsi pouvoir se baser sur une logique de partenariat public privé population (PPPP) en s'appuyant sur des outils tels que des financements coopératifs.

Il s'agit en parallèle de travailler sur la nécessité de pouvoir freiner cette logique d'occupation informelle au sens où elle ne fait pas l'objet d'un projet urbain formalisé. Pour cela différents mécanismes peuvent être instaurés (coercitifs : encadrement par le droit de l'urbanisme ; régulateurs : taxation sur la spéculation foncière / foncier inoccupé)

## Gouvernances démultipliées

Dans un contexte où le « grand Ouaga » est en cours de structuration en tant qu'échelon administratif, où la décentralisation de l'action publique reste un processus en cours, où l'échelon local fourbit ses outils (une agence d'urbanisme en réflexion, création d'un syndicat de transport et d'une agence oeuvrant sur le développement économique, renforcement de l'agence municipale des grands travaux) et où les documents cadres (POS, SDAGO) demeurent indicatifs, les questions de pilotage sont posées avec acuité. Quelles méthodes et quels chefs de file pour parvenir à mettre en œuvre ces projets du Ouagadougou 2050? Ouagadougou doit se donner les moyens de convoquer les ressources humaines et économiques. Miser tant sur un faire ensemble démultiplié que sur les énergies et la créativité des ouagalais semble pouvoir être un pari gagnant.

Pour cela, prenant acte des outils en cours d'installation (les agences), plusieurs instances sont proposées.

### Une gouvernance verte renforcée :

En écho à la vision du « parcours au fil de l'eau » présentée plus haut, en écho à cette vision d'une métropole ouagalaise écologique et résiliente, une instance partenariale pourrait être créée ayant vocation à devenir chef de file des projets inhérents à cette mise en place d'une trame verte et bleue support de développements sociaux et économiques.

Cette association de partenaires s'engagera et portera plusieurs rôles :

- › En premier lieu donc, de représenter une agora collective, un lieu de dialogue et de projet entre les acteurs publics et parapublics (Etat / ministères, offices nationaux, ville(s), agences) et privés (associations, maraîchers, pêcheurs, éleveurs, commerçants etc.) oeuvrant pour ou dans cette trame verte et bleue (dont bien sûr la ceinture verte)
- › Celui d'interpeller quant à la bonne application des réglementations aux zones humides et espaces verts.
- › Celui d'alerter pour plus de vigueur et rigueur dans l'application des lois environnementales
- › De porter un regard sur la bonne gestion intégrée des ressources - de l'eau notamment

*« le problème de gouvernance est le principal problème et il est loin d'être réglé »*

*« Attention, le temps long de la construction de l'intercommunalité n'est pas adapté à la réalité du secteur privé »*

*« On ne se parle pas, chacun fait ce qu'il veut, on ne peut pas continuer avec des dossiers qui ne se parlent pas »*

*« il faut sans doute aussi faire autrement »*

› D'être force de proposition quant au maillage vert, alternative à un urbanisme des grandes infrastructures, support d'un développement économique et générateur d'un cadre de vie apaisée.

› Animation, réseau et partage de connaissances

### Une gouvernance foncière concertée :

Les questions de densification notamment appellent à une série d'outils permettant l'organisation du territoire par un cadre législatif et réglementaire. Les questions de planification urbaine et de politiques foncières sont ici centrales pour qu'en 2050, Ouagadougou puisse faire l'objet d'un développement qui soit cadré par des outils d'urbanisme.

Il est proposé d'organiser des Etats généraux du sol ou plutôt des Etats généraux des sols. Ce moment serait l'occasion de remettre à plat les avantages et inconvénients de la superposition des pratiques coutumières et modernes quant au foncier, d'aborder les logiques spéculatives, de questionner le rôle régulateur des pouvoirs publics et notamment l'arsenal des outils fiscaux inhérents à la propriété foncière ou aux plus-values qu'elle génère.

### Un partenariat Public Privé Population

La proposition est d'aller vers davantage d'aménagements dits inclusifs au sens où ils prennent en compte les usages existants à l'occasion de démarches « bottom-up » associant les usagers. Pour les voiries par exemple, il pourra s'agir d'élaborer les profils selon les usages diversifiés qui en sont faits, les situations spécifiques et/ou génériques / récurrentes. Tout en définissant des trames (goudrons / 6 mètres / axes primaires), il est proposé de confirmer des rues qui soient socle d'une multiplicité d'appropriation : commerces, piétons, les rencontres, circulations motorisée, le stationnement et les toilettes. Pour cela, il est proposé :

- › Mise en place d'outils de concertation à l'échelle des quartiers pour les aménagements inclusifs
- › Elaboration de profils de voirie à partir de l'enseignement des concertations et expérimentations
- › Stimulation des initiatives locales et prise en compte de ces initiatives dans les schémas d'aménagement.
- › Droit à l'expérimentation en matière d'aménagement, essayer de nouvelles manières de faire les marchés, les sections de rues, de gérer les lieux de forte fréquentation (hôpital, centre administratifs).
- › La mobilisation de l'épargne privée
- › De penser et accompagner des espaces publics gérés comme des espaces communs pour l'économie populaire

› de bien intégrer la dimension culturelle avec un patrimoine matériel et immatériel qui doit être pris comme vecteur de développement (valorisation des différents savoir-faire des peuples, communication, sensibilisation, éducation, responsabilisation et engagement de la population)

Ainsi, au-delà des instances partenariales stratégiques (conférences, états généraux) ou opérationnelles (agences), il convient sans doute de déployer des outils: outils de régulation; outils financiers (banques collaboratives, tontines), outils fiscaux, outils de contrôle, outils incitatifs ou coercitifs.... la boîte à outils permettant une planification maîtrisée de la capitale ouagalaise demande à être renforcée.

## Une métropole accessible et poreuse

### Un système intermodal basé sur des moyens de transport complémentaires

Le système de transport ouagalais doit se structurer à différentes échelles et en prenant appui sur les différentes solutions de transport qui sont/seront offertes :

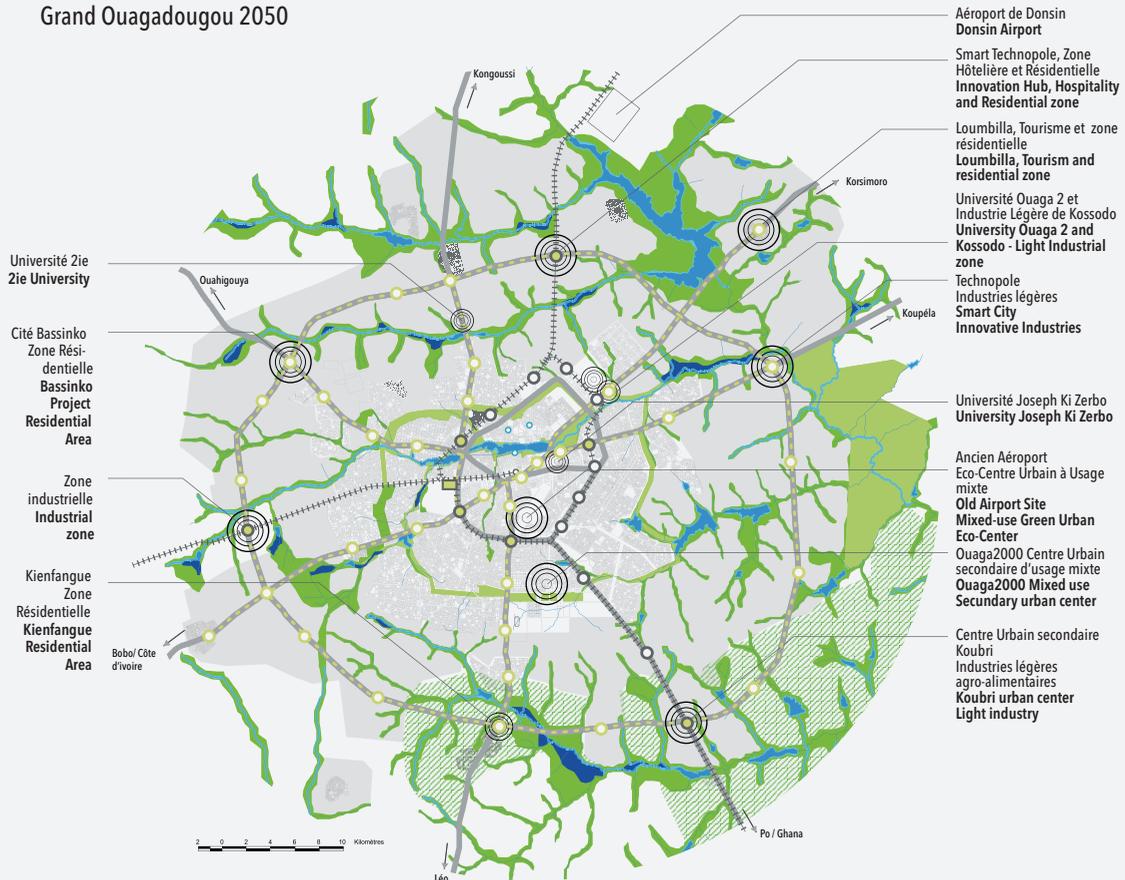
- › A l'échelle nationale et internationale : miser sur le ferroviaire (passagers et fret) en améliorant la ligne de train existante (Côte d'Ivoire) et sa prolongation vers le Niger.
- › A l'échelle du Grand Ouaga (passagers et fret) : → 13
  - améliorer les lignes ferrées existantes et créer une boucle reliant les centralités de Ouaga, un train léger créerait alors une boucle autour de la ville (avec gare de dépôt et de déchargement). Le train urbain central relierait les différents centres urbains de Ouaga tandis que de nouvelles lignes irrigueront les zones économiques environnantes (résidentiel, industriel et centres de collectes et de valorisation des déchets)
  - le transit des gros porteurs serait alors limité aux rocades intérieures et extérieures qui contournent la ville et desservent les zones industrielles)
  - Des bus rapides pourraient circuler dans des couloirs réservés sur les grandes avenues
- › A l'échelle des quartiers : des espaces de vie connectés, basés sur les trames vertes et bleues, seront support de mobilité.

### Des espaces de vie connectés supports de mobilité

Le quartier est au cœur de la mobilité douce dans un système multimodal : → 14

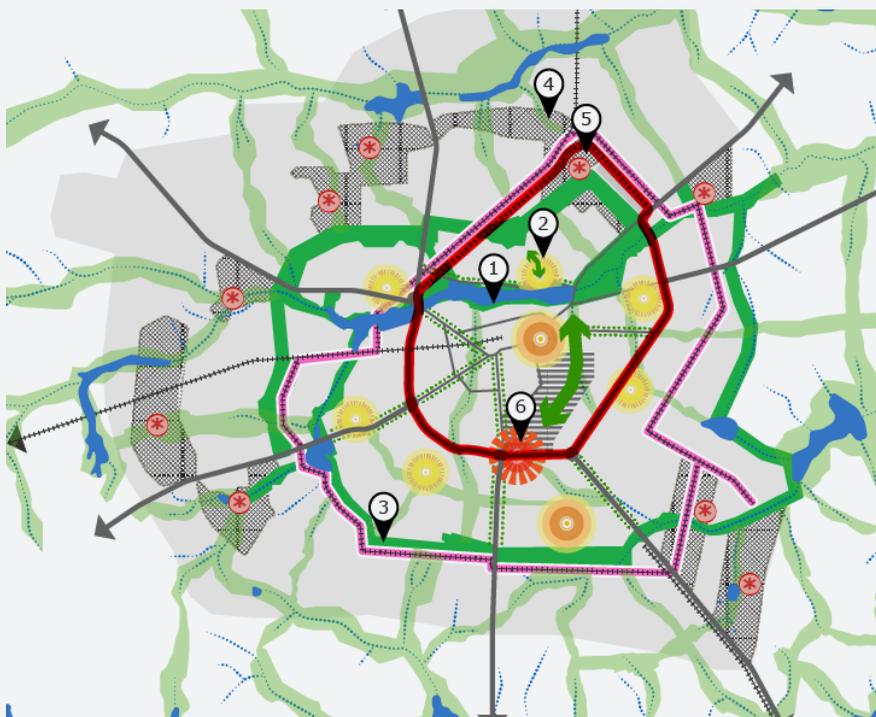
- › Les connections locales pensées en mobilité douce desservent les derniers Km des trajets ouagalais. Il s'agit ainsi de relier les arrêts de bus aux zones vertes d'activités par des voies priorisant les modes actifs.
- › Tanghin pourrait être quartier pilote
- › Redonner la place (confort) au piéton par la plantation d'alignement pour des trajets ombragés pour le piéton et aménagement des trottoirs :
  - Aménagements paysagers le long des voies secondaires pour faciliter les modes actifs,
  - Utiliser le maillage urbain vert et bleu comme support : Préserver les rives des différents cours d'eau par une législation : classer en zones protégées, zones non aedificandi.
  - Renforcement du couvert végétal en utilisant des espèces locales avec feuillage important espacées de 5m à 7m selon espèces → 15
  - Entretien des arbres par les occupants des parcelles riveraines
  - Aménager des parcours piétons et sportif le long des canaux
  - Créer des parcours culturels, → 16

# Grand Ouagadougou 2050



## 13 / « Mobilité et Alliance Bleu-vert »

source: Equipe « PARCOURS à l'ombre, au fil de l'eau »

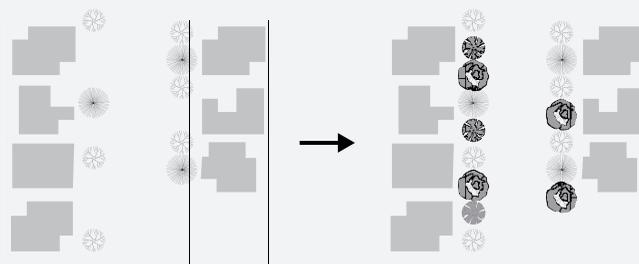
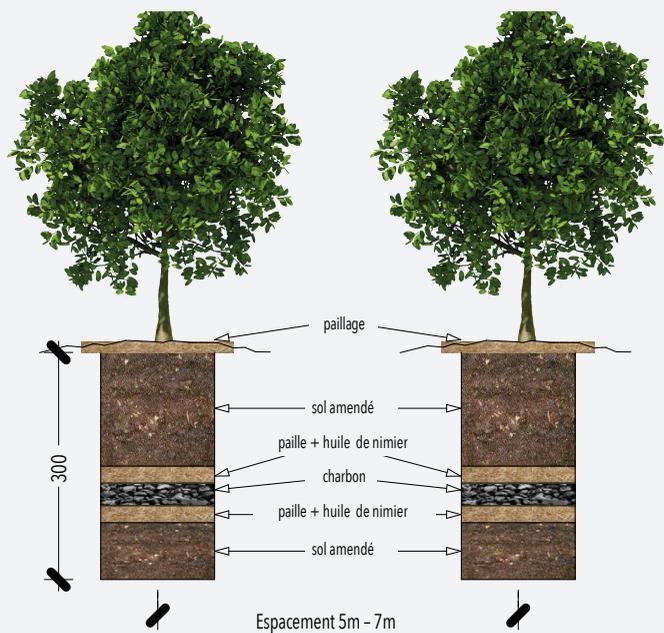


## 14 / Carte des enjeux et des axes de développement du projet « PARCOURS »

source: Equipe « PARCOURS à l'ombre, au fil de l'eau »

**15 / Renforcer le couvert végétal, garantir sa continuité et créer des cheminements piétons ombragés en plantant de nouveaux arbres.**

source : Equipe « Ouagalliance »



**Fonctionnement du principe**

Juillet - septembre (hivernage):  
début du reboisement

Octobre - janvier (période froide):  
exploitation par la plante de l'eau stockée dans le trou

Février - mars (harmattan):  
perte du feuillage

Avril - juin (hibernation):  
baisse de la consommation en eau,  
et arrosage d'appoint

**16 / « Parcours culturels »**

Equipe "Le bracelet de Poko"



- › le dynamisme du réseau de transports en commun génère une valorisation des espaces environnants - donc augmentation du prix de l'immobilier - ce qui incite à la densification

### **Un réseau tissé autour des centralités du grand Ouaga**

A l'échelle du grand ouaga, il convient de prioriser les infrastructures de mobilité qui connectent les différentes centralités et ainsi de prendre appui sur l'identification des principaux noeuds d'attractivité pour travailler les liaisons prioritaires périphérie / centre :

- › les centralités du POS et du SDAGO
- › Les zones naturelles plus éloignées devenues attractions du week end pour les touristes internationaux et locaux
- › La nouvelle technopole (smart hub) autour de l'aéroport de Donsin

Ces liaisons pourront privilégier les transports en commun, réponse à la congestion du trafic, dans une perspective de long terme, un tel processus s'envisage sur 30 ans. Des lignes de bus rapides pourraient ainsi être créées sur les goudrons existants puis après 20 ans, les voies réservées aux bus pourront être converties en lignes de tramway.





Jury /  
Apprentissages  
et enseignements  
de l'atelier

Il s'agit ici d'intensifier le lien entre l'Homme et son milieu naturel par une prise en compte accentuée voire primordiale de la relation à l'eau et à l'infrastructure «verte» qu'elle sous-tend.

### Alliance Hommes Nature

Ce lien est aussi celui de l'Homme à son milieu culturel. Le patrimoine immatériel burkinabé est extrêmement riche et métissé de coutumes, de rites, d'une oralité qui puisent dans l'animisme et dont le ferment commun est un respect de la Nature. Alliance entre traditions et modernité Africaine, le Ouaga 2050 semble plutôt devoir s'attacher à faire perdurer (les chefs de quartier et les slameurs parlaient de « conscientiser ») cette richesse plutôt que de la diluer dans des modes de vie urbains mondialisés et homogénéisés.

### Participation citoyenne

A l'articulation du droit coutumier et du droit moderne, le Ouagadougou de 2050 sera le fruit d'une vision commune et fédératrice alliée à un processus collectif de transformation. Les questions de participation citoyenne apparaissent donc prégnantes non seulement dans cette idée de construire une vision commune pour le Ouaga de demain mais aussi dans une mouvance nécessaire de démocratie contributive.

### Ingéniosité Populaire

L'art du recyclage, de la transformation des matériaux, de la débrouille frugale est une force qui puise dans une ingéniosité populaire dont Ouagadougou peut se targuer. Principe ancestral aujourd'hui théorisé dans le vocable « d'économie circulaire », il faut surtout ici y voir un axe de développement économique, une manne d'emplois à même de constituer une cheville ouvrière pour une mise en œuvre frugale, (micro) locale et intégrée du plan d'action exposé ici.

### Partenariats publics-privés-population

Pour construire ce Ouaga 2050, l'acteur public sait déjà compter et doit pouvoir continuer à compter sur ses partenaires privés. L'équilibre fragile des partenariats publics privés (PPP) qui en découlent doit pouvoir trouver une assise supplémentaire en y ajoutant un 4ème P, celui de Population. Conscient de la difficulté voire de l'impossibilité à répondre au rythme effréné de l'évolution métropolitaine, l'acteur public doit ainsi pouvoir prendre appui sur la formidable ingénierie populaire ouagalaise et sa capacité d'action. Dès lors, ce sont à l'aune de partenariats publics, privés, population (PPPP) que le Ouaga 2050 pourra se construire

## Mots du Jury

*«La notion de parcours au fil de l'eau semble centrale comme base de réflexion et de synthèse»*

*«Les propositions de l'atelier sont une interpellation pour un changement de mentalité»*

*«La gouvernance à l'échelle du grand ouaga et cette notion de partenariat public-privé-population sont centrales»*

*«L'approche plaçant l'humain au centre des préoccupations est intéressante, la ville des habitants est-elle compatible avec la ville compétitive?»*

*«L'idée d'articuler l'élevage avec le marché aux bétails, le centre de valorisation des déchets (organiques) en prenant appui sur la trame verte est très intéressante. Ce système de création de richesse et la place des commerçants dedans demande à être davantage creusé.»*

*«L'atelier gagnera en richesse si nous articulons les échelles afin de prendre en compte les espaces ruraux périphériques ...»*

*«La mutation de l'aéroport est une formidable opportunité, il faut être vigilants à ce que ça ne devienne pas un cauchemar»*

*«Lorsque l'on parle de densité, il faut veiller à l'acceptabilité de celle-ci»*

## LES PILOTES

**Halimatou Mama Awal**  
Docteure en architecture  
Cameroun, France

**Sylvain Saudo**  
Ingénieur Urbaniste  
France

## LES ASSISTANTS PILOTES

**Léticia Nadège Nonguierma**  
Urbaniste  
Burkina Faso

**Cyril Coste**  
Architecte  
France

## L'EXPERT ASSOCIÉ

**Léandre Guigma**  
Architecte Urbaniste  
Burkina Faso

## L'ÉQUIPE DES ATELIERS

**Pierre-André PERISSOL**  
Président des Ateliers | Maire de Moulins,  
Ancien ministre  
France

**Christine LEPOITTEVIN**  
Directrice des ateliers | Sociologue  
France

**Véronique VALENZUELA**  
Géographe Directrice des projets  
France, Chili

**Terric Jouaillec**  
Géographe Urbaniste  
France

**Juliette LOMBART**  
Assistante Gestion  
France

**Khadijatou SENE**  
Assistante Administrative et logistique  
France, Sénégal

## L'ÉQUIPE LOCALE

**Valentin BAYIRI**  
Conseiller technique principal du maire de  
Ouagadougou  
Burkina Faso

## LES PARTICIPANTS

### **EQUIPE « LE BRACELET DE POKO »**

**Yao Lambert KOUAMÉ**  
Géographe - Urbaniste  
Côte d'Ivoire

**Amélie ESSÉSSÉ**  
Architecte  
France, Cameroun

**Audrey ATCHADÉ**  
Paysagiste - Urbaniste  
France, Bénin

**Ismaël OUEDRAOGO**  
Gestionnaire urbain  
Burkina Faso

**Hamet BA**  
Géographe  
Sénégal

**Clara GBODOSSOU SAWADOGO**  
Architecte  
Burkina Faso

### **EQUIPE « PARCOURS À L'OMBRE, AU FIL DE L'EAU »**

**Emmanuel Thierry Archimède  
DIKOUmé TOUBÉ**  
Ingénieur en eau et environnement  
Cameroun, Burkina Faso

**Bagnoumana Bazo FOFANA**  
Géographe  
Burkina Faso

**Ophélie ROBINEAU**  
Agronome - Géographe  
France

**Reena MAHAJAN**  
Architecte - Urbaniste  
Inde

**Tebnoma Joseph KOLOGO**  
Architecte - Urbaniste  
Burkina Faso

**Ronald MURUNGI**  
Urbaniste  
Ouganda

### **EQUIPE « OUAGALLIANCE »**

**Michaela SOLNICKÁ VOLNÁ**  
Architecte  
République Tchèque

**Benewende Jean Didier YAMEOGO**  
Agro-écologiste  
Burkina Faso

**David Marcel Koussoyi ZOURÉ**  
Architecte - Urbaniste  
Burkina Faso

**Dina BRAENDSTUP**  
Urban designer  
Danemark

**Thierry COMPAORE**  
Architecte  
Burkina Faso

**Nicolaas KRAMER**  
Architecte  
Pays-Bas

## MEMBRES DU JURY

### PRÉSIDENTS DU JURY

**Armand BEOUINDÉ**  
Maire de la ville de Ouagadougou  
Burkina Faso

**Pierre André PERISSOL**  
Président des Ateliers de Cergy  
Ancien ministre  
France

### REPRÉSENTANTS INTERNATIONAUX

#### **PARTENAIRES INTERNATIONAUX**

**Xavier LAPEYRE DE CABANE**  
Ambassadeur de France au Burkina Faso  
France

**Emmanuelle SCHATZ**  
Représentante du directeur de l'AFD, M.  
Tanguy DENIEUL, Chargée de projets à  
l'AFD  
France

**Amadou BOLLY**  
Représentant de l'Ambassadeur  
de l'Union Européenne  
Chargé de programme infrastructures  
Union Européenne

#### **DÉLÉGATIONS INTERNATIONALES**

**Emile NAKOMBO**  
Président de la délégation spéciale de la  
ville de Bangui  
République Centrafricaine

**Mouctar MAMOUDOU**  
Président de la délégation spéciale de la  
ville de Niamey  
Niger

**Jean Louis MOULOT**  
Maire de la ville de Grand-Bassam  
Côte d'Ivoire

**Jalal EL MOATA**  
Représentant M. le Ministre

**Abdelahad FASSI FIHRI**  
Coordonnateur National du Programme de  
Valorisation durable des Ksour et kasbah  
du Maroc (MATUHPV/PNUD)  
Département de l'Habitat et de la Politique  
de la Ville  
Maroc

**Djamila IOUALALEN-COLLEU**  
Chargée de mission « Ville Durable »  
Direction des Affaires Européennes  
et Internationales au Ministère de la  
Transition Ecologique et Solidaire  
France

**Moumouni SYLLA**  
Directeur de cabinet au ministère de la  
ville au Ministère de la ville Côte d'Ivoire

**Jeremy COSTE**  
Directeur de cabinet  
Conseil départemental de l'Allier  
Urbaniste  
France

**Luc RAIMBAULT**  
Directeur des Relations Internationales et  
du  
Tourisme à la communauté  
d'agglomération de Cergy-Pontoise  
France

**Philippe DI LORETO**  
Chargé de la coopération décentralisée,  
grand Lyon  
France

**Jean YANGO**  
« Conseiller Spécial du Délégué  
du Gouvernement » auprès de la  
Communauté urbaine de Douala.  
Cameroun

#### **INSTITUTIONS / EXPERTS**

**Moussa DEMBELE**  
Directeur Général de l'EAMAU - École  
Africaine des Métiers de l'Architecture et  
de l'Urbanisme -  
Togo

**Catherine BARON**  
Professeur des Universités Responsable  
Master Coopération internationale et  
développement  
France

**Ousmane SOW**  
Architecte Urbaniste  
Directeur de la Cellule de préfiguration de  
l'Agence d'Urbanisme de Bamako  
Mali

#### **INVITÉS ACCOMPAGNANTS**

**Franck CHARLIN**  
Directeur de l'Agence d'urbanisme de  
Lyon  
France

**Josselin KONGO**  
Chargé des relations internationales à la  
Mairie de Grand Bassam  
Côte d'Ivoire

#### **JURYS NATIONAUX**

##### **ÉLUS LOCAUX**

**Anatole BONKOUNGOU**  
Maire de l'arrondissement n°4 de la  
commune de Ouagadougou, Député  
Burkina Faso

#### **PERSONNES D'EXPÉRIENCES EXERÇANT DANS LE DOMAINE DE L'URBANISME AU BURKINA FASO**

**Léon Paul TOE**  
Conseiller Spécial du Premier Ministre en  
charge de l'urbanisme  
Burkina Faso

**Marc OUEDRAOGO**  
Directeur Général de l'Urbanisme, de  
la Viabilisation et de la Topographie au  
Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat  
Burkina Faso

**Abel SAWADOGO**  
Directeur Général de la Mobilité urbaine  
au Ministère des Transports, de la Mobilité  
Urbaine et de la Sécurité Routière  
Burkina Faso

**Désiré OUEDRAOGO**  
Directeur Général de la Préservation  
de l'Environnement au Ministère de  
l'Environnement  
Burkina Faso

**Aicha NABARE DIALLO**  
Directrice Général de la Normalisation, des  
Études Techniques et du Développement  
au Ministère des Infrastructures  
Burkina Faso

**Wilfrid BASSOLET**  
Directeur Général du Développement  
Territorial au Ministère de l'Economie, des  
Finances et du Développement  
Burkina Faso

#### **PERSONNES D'EXPÉRIENCES AYANT EXERCÉES DANS LE DOMAINE DE L'URBANISME AU BURKINA FASO**

**Joseph GUIEBO**  
Ancien Directeur Afrique francophone  
Burkina Faso

**Basilisa SANOU**  
Ancien représentant ONU- Habitat résidant  
au Burkina Faso  
Burkina Faso

**Ignace SAWADOGO**  
Expert en urbanisme, Ordre des urbanistes  
Burkina Faso

#### **ADMINISTRATION DE LA COMMUNE DE OUAGADOUGOU**

**Barthélemy TOE**  
Conseiller Technique de la Commune de  
Ouagadougou  
Burkina Faso

**Boureïma KABORE**  
Directeur de l'Agence Municipale des  
Grands Travaux  
Burkina Faso

**Edouard BOUDA**  
Directeur de l'Agence de Développement  
Économique Urbain  
Burkina Faso

#### **REPRÉSENTANTS DES ORDRES**

**Fabien OUEDRAOGO**  
Président de l'Ordre des Architectes du  
Burkina Faso  
Burkina Faso

**Yaya COULIBALY**  
Président de l'Ordre des Urbanistes du  
Burkina Faso  
Burkina Faso



Maraîchères de la ceinture verte de Ouagadougou



Travail en équipes pendant l'atelier



Culture maraîchère au bord du barrage



Livreurs d'eau du quartier non-lotisé de Boassa



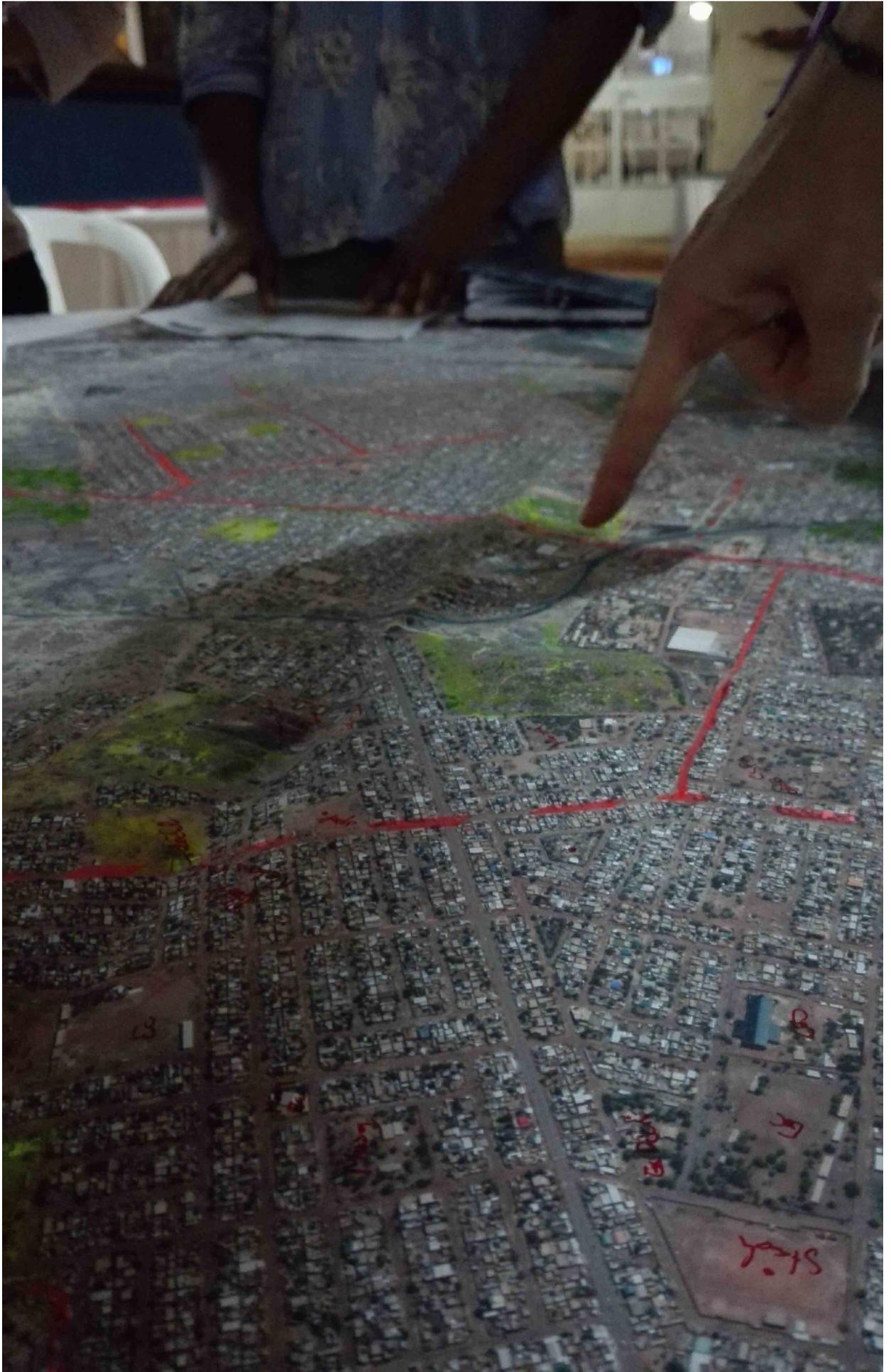
L'équipe de pilotage sur le terrain



Vue sur le barrage 2 depuis le pont



Experts et participants de l'atelier



# les ateliers

---

maîtrise d'œuvre urbaine

Les Ateliers internationaux  
de maîtrise d'œuvre urbaine  
Le Verger, rue de la Gare  
95000 Cergy

[www.ateliers.org](http://www.ateliers.org)

ISBN 979-10-93009-15-5